



La nouvelle équipe communautaire

Photographie ci-dessus : Le président et les 11 vice-présidents
de la Communauté de Communes
Côte Ouest Centre Manche

2020-2026

Découvrez les
nouveaux élus

Page
4-5

Présentation
des 11 commissions
par les vice-présidents

Page
6-11

Présentation
des services
publics

Page
12-15



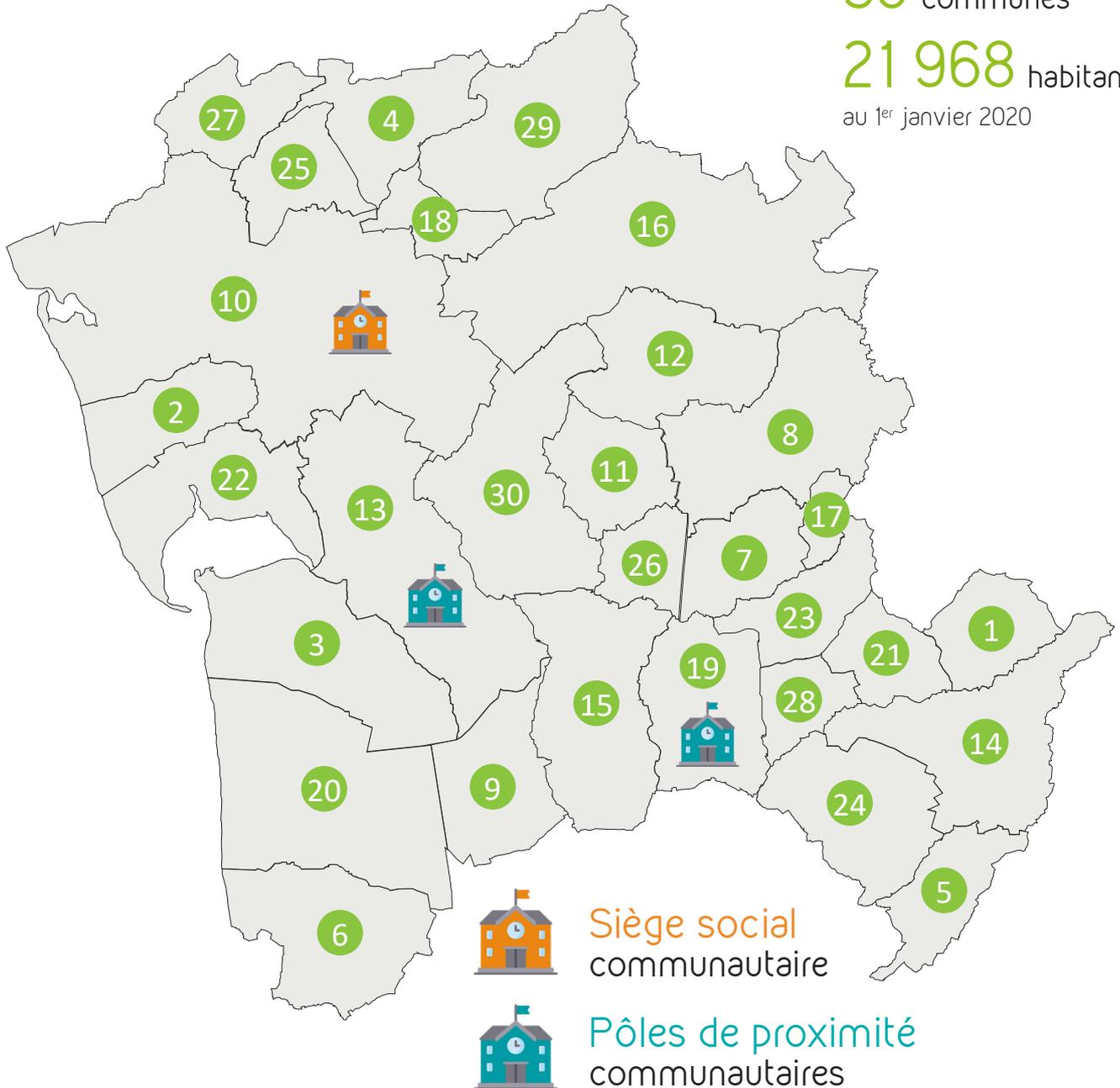
La carte du territoire

CÔTE OUEST CENTRE MANCHE

30 communes

21 968 habitants

au 1^{er} janvier 2020



Siège social
communautaire



Pôles de proximité
communautaires

- | | | |
|----------------------|------------------------|--------------------------------|
| 1 Auxais | 11 Laulne | 21 Raids |
| 2 Bretteville-sur-Ay | 12 Le Plessis-Lastelle | 22 Saint-Germain-sur-Ay |
| 3 Créances | 13 Lessay | 23 Saint-Germain-sur-Sèves |
| 4 Doville | 14 Marchésieux | 24 Saint-Martin-d'Aubigny |
| 5 Feugères | 15 Millières | 25 Saint-Nicolas-de-Pierrepont |
| 6 Geffosses | 16 Montsenelle | 26 Saint-Patrice-de-Clads |
| 7 Gonfreville | 17 Nay | 27 Saint-Sauveur-de-Pierrepont |
| 8 Gorges | 18 Neufmesnil | 28 Saint-Sébastien-de-Raids |
| 9 La Feuillie | 19 Périers | 29 Varenguebec |
| 10 La Haye | 20 Pirou | 30 Vesly |

L'édito



Henri LEMOIGNE

Président de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche

A la suite des élections de mars dernier, un nouveau conseil communautaire a été installé le 15 juillet 2020 et a procédé à l'élection du président et des vice-présidents.

Cette nouvelle équipe vous est présentée dans ce magazine avec la mention des fonctions précises que chaque responsable sera amené(e) à exercer au cours de cette mandature de six ans.

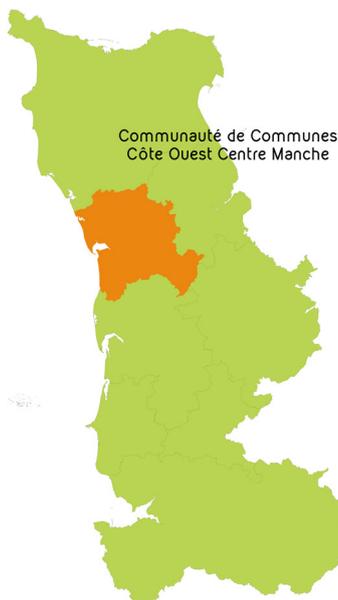
Le conseil communautaire m'a confié à nouveau la fonction de président. Cette décision m'honore tout en mesurant et en sachant la responsabilité qu'elle comporte.

Cette confiance témoignée me conduira, avec l'équipe nouvellement désignée, à poursuivre le développement harmonieux de notre territoire auquel nous sommes très attachés. Nous agissons pour continuer à améliorer les conditions de vie de nos habitants. Notre devise sera « le bien-être et le bien vivre ensemble » au sein de notre intercommunalité.

Afin d'avoir un aperçu complet des compétences de notre Communauté de Communes, il vous est également présenté dans ce bulletin les différents services avec les missions qu'ils exercent en vous incitant à les solliciter en fonction de vos besoins.

Enfin, en terminant ce propos et même si l'ambiance générale est morose, voire semée d'inquiétudes du fait de la crise sanitaire que traverse notre Pays, nous tenons, les élus et le personnel, à vous présenter nos meilleurs vœux pour 2021 et à vous recommander surtout de bien prendre soin de vous.

La collectivité



Créée le 1^{er} janvier 2017, la **Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche** est née de la fusion des anciennes communautés de communes de La-Haye-du-Puits, du canton de Lessay et de Sèves-Taute.

C'est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui dispose de **trois pôles de proximité** afin d'être au plus près des habitants :

- **LE PÔLE ADMINISTRATIF (SIÈGE SOCIAL)**

20 rue des Aubépines 50250 LA HAYE

- **LE PÔLE POLITIQUES PUBLIQUES**

11 place Saint-Cloud 50430 LESSAY

- **LE PÔLE SERVICES À LA POPULATION**

4 place du Fairage 50190 PÉRIERS

VUE D'ensemble

Bulletin communautaire #7 | Janvier à Juin 2021

Direction de publication : Henri LEMOIGNE | **Coordination** : David CERVANTES
Conception : Service communication | **Photographies** : Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche sauf mention contraire | **Icônes** : Freepik
Impressions : Imprimerie Le Révérend (Valognes) | **Tirage** : 13 000 exemplaires



L'imprimerie Le Révérend (Valognes) est labellisée **Imprim'Vert®** c'est-à-dire qu'elle utilise des encres végétales et tous ses déchets sont recyclés. Le bulletin communautaire a été imprimé sur du papier certifié **PEFC™** c'est-à-dire issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

L'équipe communautaire



Henri LEMOIGNE
Président
(Créances)



Alain LECLERE
1^{er} vice-président
(La Haye)



Anne HEBERT
2^{ème} vice-présidente
(Marchésieux)



Thierry RENAUD
3^{ème} vice-président
(Montsenelle)



Rose-Marie LELIEVRE
4^{ème} vice-présidente
(Feugères)



Roland MARESCO
5^{ème} vice-président
(Lessay)



Jean-Marie POULAIN
6^{ème} vice-président
(Montsenelle)



Stéphanie MAUBE
7^{ème} vice-présidente
(Lessay)



Marc FEDINI
8^{ème} vice-président
(Périers)



Michèle BROCHARD
9^{ème} vice-présidente
(La Haye)



David CERVANTES
10^{ème} vice-président
(Gorges)



Christophe GILLES
11^{ème} vice-président
(Saint-Germain-sur-Ay)



Loïck ALMIN
(Saint-Sébastien-de-Raids)



Fabienne ANGOT
(Saint-Sauveur-de-Pierrepont)



Olivier BALLEY
(La Haye)



Marie-Jeanne BATAILLE
(La Haye)



Line BOUCHARD
(La Haye)



José CAMUS-FAFA
(Pirou)



Yves CANONNE
(Saint-Nicolas-de-Pierrepont)



Philippe CLEROT
(La Feuillie)



Guy CLOSET
(Bretteville-sur-Ay)



Anne DESHEULLES
(Créances)



Raymond DIENIS
(Millières)



Simone EURAS
(Neufmesnil)



Christophe FOSSEY
(Doville)



Pascal GIAVARINI
(Saint-Germain-sur-Ay)



Hubert GILLETTE
(Auxais)



Daniel GUILLARD
(Le Plessis-Lastelle)



Bruno HAMEL
(Saint-Martin d'Aubigny)



Michel HOUSSIN
(Saint-Martin d'Aubigny)



Fanny LAIR
(Périers)



Thierry LAISNEY
(Saint-Germain-sur-Sèves)



Jean-Claude LAMBARD
(Raids)



Vincent LANGEVIN
(Gonfreville)



Jean-Luc LAUNEY
(Saint-Patrice-de-Clads)



Lionel LE BERRE
(Lessay)

61 élus

 Clotilde LEBALLAIS (La Haye)	 Alain LECLERE (Montsenelle)	 Laure LEDANOIS (Pirou)	 Noëlle LEFORESTIER (Pirou)	 Stéphane LEGUEST (La Haye)	 Alain LELONG (Vesly)
 Gérard LEMOINE (Pirou)	 Marie LENEVEU (Créances)	 Roland LEPUISSANT (Marchésieux)	 Yves LESIGNE (Créances)	 Evelyne MELAIN (Varenguebec)	 Jean MORIN (La Haye)
 Alain NAVARRE (Créances)	 Michel NEVEU (Geffosses)	 Daniel NICOLLE (Nay)	 Denis PEPIN (Laulne)	 Etienne PIERRE DIT MERY (Périers)	 Damien PILLON (Périers)
 Jean-Luc QUINETTE (Vesly)	 Annick SALMON (Montsenelle)	 Céline SAVARY (Lessay)	 Nohanne SEVAUX (Périers)	 Guillaume SUAREZ (La Haye)	 Christiane VULVERT (Lessay)
 Nicole YON (Millières)	<h2>Légende</h2> <p>  Président  Vice-président/e  Conseiller/ère communautaire  Maire </p> <p> Les maires ne siègent pas au conseil communautaire : Nicolas JEANSON (Feugères), Gabriel DAUBE (Périers), Michel MESNIL (Saint-Germain-sur-Sèves), Daniel DUVAL (Saint-Sébastien-de-Raids) et Judith PIROU (Vesly) </p>				

Le conseil communautaire

La Communauté de Communes est administrée par le **conseil communautaire**, organe délibérant de la collectivité. Composé de **61 conseillers communautaires**, il représente les **30 communes membres**. Chaque commune dispose au minimum d'un **siège**. Le conseil communautaire se réunit en moyenne une fois par mois et les séances sont ouvertes au public. Il se compose de 67 % d'hommes (41), de 33 % de femmes (20), de 57 % d'anciens conseillers (35) et de 43 % de nouveaux conseillers (26).

Les commissions

Le conseil communautaire et le bureau s'appuient sur le **travail de commissions**. Les membres des commissions sont désignés parmi les conseillers communautaires et les conseillers municipaux.

Chaque commission est présidée par **un vice-président**. Les commissions communautaires se réunissent à la demande de leur vice-président afin d'examiner les affaires et les projets de leur ressort.

Les suggestions et positions des commissions sont présentées par **le vice-président de la commission** en réunion de bureau.

Le bureau prépare les réunions du conseil communautaire, il est composé de **12 membres élus** par le conseil communautaire. Il comprend :

- **Le Président** : élu parmi les conseillers communautaires, il est l'organe exécutif de la collectivité. Il fixe l'ordre du jour des bureaux et des conseils communautaires ; il préside les séances, met en œuvre les décisions avec l'aide de ses services et décide des dépenses à engager.
- **Les 11 Vice-Présidents** : ils représentent le président pour l'exercice des compétences de la Communauté de Communes, chacun dans leur domaine.

Le bureau se réunit en moyenne 1 fois par mois. Le Président et le bureau peuvent recevoir délégation d'une partie des attributions du conseil communautaire.

Finances, marchés publics, administration générale et ressources humaines



Alain LECLERE

1^{er} vice-président de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche

La commission finances, marchés publics, administration générale et ressources humaines est divisée en quatre groupes de travail.

> **Le groupe « Finances »** a un rôle de centralité, de transversalité et d'arbitrage vis-à-vis du fonctionnement de l'ensemble de la collectivité.

Les différents projets établis et portés par les diverses commissions sont validés et actés par cette commission au niveau de la faisabilité financière. Elle prépare, élabore et propose un budget qui est soumis au vote du conseil communautaire.

Son rôle est donc primordial, il consiste à une bonne tenue des comptes et à maintenir une bonne santé financière de la collectivité.

> **Le groupe « Marchés publics »** gère les procédures de passation des marchés publics qu'elles soient formalisées ou simplifiées. Il s'occupe de la mise en place d'une politique de la commande publique et de sa régularité.

> **Le groupe « Administration générale »** gère tous les problèmes liés à l'organisation de la vie de la collectivité. Elle devra aussi s'atteler à proposer et mettre en place un schéma de mutualisation avec ses communes membres.

> **Le groupe « Ressources humaines »** s'occupe de la mise en place de la politique salariale de la Communauté de Communes : création de postes, avancements, régime indemnitaire, règlement intérieur.

Développement durable et mobilité



Anne HEBERT

2^{ème} vice-présidente de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche

La commission développement durable et mobilité, composée d'élus communaux et intercommunaux volontaires et intéressés par le sujet, va travailler au sein de groupes de travail thématiques, autour de 3 axes :

> **1^{er} axe : le développement durable** en participant à l'élaboration des stratégies et aux plans d'actions des dispositifs « territoire durable 2030 » ainsi que du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) ; en suivant la mise en œuvre des différentes actions ; et en organisant tous les ans le festival « Bulles de Campagne » pour sensibiliser les acteurs du territoire aux enjeux du développement durable.

> **2^{ème} axe : le suivi des actions concernant le fonctionnement interne de la Communauté de Communes.** La commission va travailler en concertation avec les éco-agents afin de favoriser un fonctionnement interne de la collectivité plus durable et en cohérence avec les engagements pris lors des différentes démarches.

> **3^{ème} axe : l'animation et le suivi des dispositifs mobilité pour tous de la plateforme mobilité.** COCM'obilité, la plateforme mobilité de la Communauté de Communes, existe depuis bientôt une année. L'accompagnement au savoir bouger et pouvoir bouger en territoire rural exige d'adapter et de faire évoluer les solutions mais également les moyens, comme le fait d'accompagner et de faciliter la mobilité des habitants de la Communauté de Communes. Des groupes de travail vont permettre de réfléchir aux stratégies à mettre en œuvre et très concrètement aux actions à engager.

Aménagement du territoire, habitat et environnement



Thierry RENAUD

3^{ème} vice-président de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche

Les enjeux liés à l'aménagement du territoire, à l'habitat et à l'environnement notamment de par le biais de la compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) étant totalement transversaux, il est apparu opportun de regrouper ces thématiques au sein d'une seule et même commission. Toutefois, chaque thématique traite aussi des sujets qui lui sont propres.

> **Sur les thématiques environnementales**, les membres de la commission seront amenés à se positionner sur les programmes de restauration et d'entretien des cours d'eau, sur la stratégie de gestion de la bande côtière, sur la mise en œuvre d'actions sur les espaces naturels, notamment sur les sites Natura 2000, lieux à haute valeur environnementale à l'échelle européenne, etc.

> **Sur la thématique Habitat**, la commission suivra l'évolution des dispositifs d'accompagnement à la rénovation des logements, comme l'OPAH RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain) de Périers et des 11 communes environnantes ou la Plateforme de Rénovation de l'Habitat, COCM Habitat. Elle aura aussi à accompagner la réflexion sur la mise en place d'une nouvelle OPAH sur les territoires des anciennes intercommunalités de La Haye et de Lessay, non couverts actuellement, et sur le dispositif régional SARE, appelé à se mettre en place pour trois ans (2021-2023).

> **Concernant la thématique d'aménagement du territoire**, les membres de la commission seront amenés à participer à la planification intercommunale (élaboration, suivi et évolution des documents d'urbanisme qui couvrent le territoire) et à assurer le suivi de la politique foncière intercommunale (suivi des DIA - Déclaration d'Intention d'Aliéner). Cette vice-présidence est étroitement associée aux nombreuses démarches intercommunales (Notre Littoral Pour Demain, PCAET, etc.).

Enfance, jeunesse et parentalité



Rose-Marie LELIEVRE

4^{ème} vice-présidente de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche

La commission est composée de 18 membres, qui se réunissent pour échanger sur les différents projets territoriaux concernant les 0-25 ans, la famille et la parentalité. La commission a **différentes missions** sur le territoire : être à l'écoute de la population, construire avec tous les partenaires des actions éducatives et sociales, suivre les projets liés aux équipements, aux services et aux animations à destination des jeunes et des familles. Elle participe aussi à des **instances de réflexion**, elle suit les **actions mises en œuvre** ainsi que le **fonctionnement** du service communautaire de La Haye/Périers.

Quelques exemples de projets suivis par la commission au sein de la communauté de communes :

- > Mise en place du projet unique Relais d'Assistantes Maternelles du territoire 2020/2023
- > Démarche expérimentale d'accueil inclusif sur l'accueil de loisirs de Périers en partenariat avec l'IME de Coutances
- > Etude et réflexion de l'offre de services auprès des jeunes
- > Démarche Charte avec les Familles en partenariat avec la MSA...

Pour mener ses missions à bien, la commission dispose de **moyens techniques et humains**, tels que l'équipe du service enfance jeunesse parentalité ou encore les partenaires locaux (associations, écoles, communes, etc.), ainsi que de moyens financiers octroyés par la collectivité et les partenaires institutionnels : CAF, MSA, DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale), conseil départemental de la Manche, DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), EN (Education Nationale).

Travaux, accessibilité, entretien des bâtiments et espaces verts



Roland MARESCO

5^{ème} vice-président de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche

Suite au forum des commissions, 17 élus communautaires et municipaux ont souhaité intégrer cette commission, qui fonctionnera en 3 groupes de travail :

> **Accessibilité** : La commission devra actualiser les agendas d'accessibilité programmée (Ad'ap) validés par les anciennes communautés de communes et programmer les travaux nécessaires à l'achèvement de la mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) des bâtiments et espaces communautaires recevant du public. Les membres de ce groupe de travail seront également intégrés dans la commission intercommunale d'accessibilité.

> **Acquisition et renouvellement des matériels** : La commission aura à se positionner sur les choix et opportunités de renouvellement des différents matériels structurants et véhicules nécessaires au bon fonctionnement des équipes notamment pour les travaux d'entretien des bâtiments et espaces verts ainsi que les travaux en régie réalisés sur les sites composant la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche.

> **Préparation et suivi des grands projets communautaires** : Les principaux projets en cours, menés dans un esprit de développement durable en favorisant les économies d'énergie, sont l'extension du pôle de santé de la Haye, la rénovation du gymnase de Périers et l'aménagement de la zone d'activité de l'Etrier à la Haye.

Une réflexion devra être engagée sur l'aménagement du logement à proximité du site de Lessay en transversalité avec les commissions et services utilisateurs en prenant en compte la mise en accessibilité du pôle politiques publiques. Ce groupe de travail aura également à étudier l'opportunité de se doter d'un terrain et d'un bâtiment pour les services techniques et déchets ménagers évoluant sur le secteur de Périers.

Développement économique et insertion professionnelle



Jean-Marie POULAIN

6^{ème} vice-président de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche

La commission est constituée de 14 élus, répartie à part égale d'élus communautaires et communaux.

Nos missions principales sont de contribuer à l'accompagnement des entreprises dans leur développement, de venir en soutien à celles impactées en temps de crise (information, aides spécifiques accordées), de soutenir l'emploi en partenariat avec les acteurs œuvrant dans ce domaine en collaboration avec la Région Normandie.

Nous avons donc un rôle de facilitateur, de relais d'information et de connaissance entre acteurs économiques.

En lien avec les commissions développement durable et déchets ménagers, nous avons aussi la charge de soutenir deux modèles économiques déjà actifs sur notre territoire :

- > **L'économie circulaire** : L'objectif est de sensibiliser, mobiliser et inciter à l'évolution vers des pratiques plus durables.
- > **L'économie sociale et solidaire (E.S.S.)** : L'objectif est de promouvoir ce modèle et l'accompagnement des acteurs de l'ESS.

Pour accueillir plus d'entreprises et d'emplois, la promotion économique reste un enjeu majeur de notre territoire grâce à une attractivité qui se doit d'être innovante. Sur l'ensemble des 30 communes, nous comptabilisons 2 650 établissements :

- > 35 % représentent le secteur agricole
- > 65 % des établissements sont gérés par des entrepreneurs individuels

Nous avons également la gestion de 12 zones d'activités économiques.

Attractivité touristique



Stéphanie MAUBE

7^{ème} vice-présidente de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche

Ce mandat va être celui des défis ! Le premier va consister à **réfléchir aux missions de notre Office de Tourisme**, ce qui aura une incidence sur son identité et sur ses statuts.

Pour comprendre l'enjeu, il faut analyser la population que l'on désigne communément comme « touristes » et faire la part des choses entre résidents secondaires, excursionnistes à la journée, et véritables touristes qui ont choisi ce territoire pour y séjourner quelques jours. L'étude de la fréquentation saisonnière nous incite à élargir nos missions au-delà de la simple prestation de renseignement ou de promotion touristique. Nous pensons que notre savoir-faire pourrait profiter aux habitants en centralisant les informations dans les domaines du loisir, du sport et de la culture. A l'instar du Département et son Agence d'Attractivité, nous devons travailler à attirer aussi bien des touristes que de futurs résidents !

Pour nous adapter à l'évolution de la demande, nous allons également **renforcer notre présence numérique**, que ce soit sous forme d'un site internet plus polyvalent, de réseaux sociaux, de vidéos, de mises en lien interactives. Nous **adapterons également l'accueil physique dans nos bureaux d'information**, dont la fréquentation baisse en continue - comme partout ailleurs - puisque les manières de s'informer évoluent.

Enfin, nous avons identifié la gastronomie comme véritable atout de notre territoire ! Nous nous donnons comme mission de **promouvoir davantage nos produits locaux** auprès des acteurs touristiques comme les hébergeurs (chambres d'hôtes, gîtes, etc.) mais surtout auprès des habitants, premiers ambassadeurs de leur lieu de vie !

Sport, culture et sécurité



Marc FEDINI

8^{ème} vice-président de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche

A l'aube de cette nouvelle mandature, j'ai l'honneur de prendre en charge la commission regroupant le sport, la culture et la sécurité.

Trois groupes de travail ont donc été créés afin de pouvoir continuer la mise en place de la politique qui a été définie depuis Janvier 2017.

> **Le groupe « Sport »** aura pour mission le développement des activités sportives et le soutien aux associations du territoire. Ce groupe devra être force de proposition afin de permettre l'ouverture du Sport à tous.

> **Le groupe « Culture »** aura pour mission de confirmer et de développer la politique communautaire. Ce groupe devra choisir et proposer des spectacles « Villes en Scène » à l'ensemble de la population de notre territoire, en partenariat avec le conseil départemental de la Manche et les communes. Il devra aussi être force de proposition et être pertinent sur le développement culturel à mettre en place.

Le service sport et le service culture de la Communauté de Communes sont et resteront l'interlocuteur direct avec les partenaires.

> **Le groupe « Sécurité »** devra se positionner et soutenir les initiatives locales sur la surveillance de notre littoral et le soutien logistique pour nos grandes manifestations tout au long des années qui se dessinent et qui se préparent.

Soyons les acteurs de demain pour un futur culturel et sportif.

Cohésion sociale et seniors



Michèle BROCHARD

9^{ème} vice-présidente de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche

Un défi nous était lancé à travers la **mise en œuvre d'un Plan Local Autonomie**, à l'échelle d'un territoire expérimental : la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche. Réalisée avec le concours du conseil départemental, l'expérimentation en faveur du Bien Vieillir s'achève prochainement. Les actions menées depuis trois ans montrent l'intérêt de mettre en place une politique transversale pour les seniors. Tous les aspects de la vie sont pris en compte : le logement, la mobilité, les loisirs, la vie sociale, etc.

L'information et l'accompagnement des habitants pour faciliter leur maintien à domicile dans de bonnes conditions sont assurés par la Référente Prévention Seniors. La dynamique intergénérationnelle et les échanges renforçant les liens sociaux sont favorisés par l'Animatrice de la Vie Sociale des Seniors. Un service dédié aux problématiques seniors s'impose progressivement.

Une **Assemblée pour le Bien Vieillir**, composée d'habitants de Côte Ouest Centre Manche, s'est constituée. C'est une instance d'expression, de réflexion participative et de proposition. Elle peut faire remonter les attentes, les points de vue des habitants sur toute question de politique locale impactant le quotidien des seniors.

Une réflexion partenariale sur la définition d'une **politique sociale communautaire** devra s'engager pour élargir et harmoniser l'offre de services proposée à la population en s'appuyant sur l'expérience et les compétences de la Maison du Pays de Lessay.

La commission aura également à cœur d'assurer **le lien avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale** chargé de la gestion des EHPAD La Haye-Montsenelle, Créances-Lessay et de la Résidence Autonomie Le Donjon.

Services à la population, santé et communication



David CERVANTES

10^{ème} vice-président de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche

17 élus, conseillers communautaires et municipaux, ont choisi d'intégrer la commission services à la population, santé et communication lors du forum des commissions. La commission s'articulera autour de deux groupes de travail :

> **Le groupe « Services à la population et santé »**, dont les missions principales sont : faciliter l'accès des usagers aux services publics, garantir une offre médicale de proximité et faciliter l'accès à la prévention et à l'éducation à la santé. Celles-ci s'articulent autour de 5 axes que sont : déploiement des actions du schéma départemental d'accessibilité des services au public, déploiement du dispositif France Service, gestion des Espaces Publics Numériques (EPN), mise en œuvre d'une politique d'attractivité médicale et mise en place d'un RTPS (Réseau Territorial de Promotion de la Santé) devant à terme conduire vers un contrat local de santé.

> **Le groupe « Communication »** : Le service communication travaille en transversalité avec l'ensemble des services afin de promouvoir la collectivité, ses projets, ses services et les politiques mises en œuvre, tout en informant les habitants, les agents et les élus par le biais d'outils conventionnels et numériques. Il est également garant de la définition et de l'application de la stratégie de communication et de l'identité visuelle de la collectivité, élément indispensable à une communication efficace.

Déchets ménagers et SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)



Christophe GILLES

11^{ème} vice-président de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche

La commission **déchets ménagers** est chargée de proposer des idées permettant d'optimiser la gestion du service de collecte des déchets sur l'ensemble de la Communauté de Communes et de leur traitement sur les anciens secteurs de Lessay et de La Haye afin de répondre aux attentes des habitants, de diminuer l'impact sur l'environnement et de contenir l'augmentation des coûts.

Les raisons de cette augmentation sont, par exemple, la mise en place par l'État de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) qui passera de 17 € par tonne de déchets non recyclables en 2019 à 65 € en 2025. Cette taxe doit donc nous inciter à réduire nos déchets et à mieux les recycler (pas de tri dans les sacs gris, pas d'aliments dans les sacs jaunes, etc.). **Un groupe de travail** est donc spécifiquement chargé de réfléchir sur ces problématiques et de développer une communication adaptée et ambitieuse.

L'autre groupe de travail constitué au sein de la commission travaillera sur la collecte et le financement du service pour favoriser les bonnes pratiques des usagers et améliorer les circuits de collecte permettant de contribuer à la réduction des incivilités, très coûteuses pour la collectivité et impactant fortement la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

L'autre volet de ce service est le **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)**.

Tout propriétaire d'un logement non raccordé à un système d'assainissement collectif est tenu de l'équiper d'une installation d'assainissement conforme aux prescriptions techniques de la loi sur l'eau. Le respect de ces prescriptions donne lieu à une vérification obligatoire effectuée tous les 8 ans ou lors d'une cession. Le contrôle, les réparations et les mises en conformité sont à la charge du propriétaire.

Les services publics

L'ensemble des coordonnées mentionnées sont susceptibles d'être modifiées. Si vous n'arrivez pas à joindre un service en particulier, n'hésitez pas à consulter le site internet www.cocm.fr ou à contacter l'un des accueils communautaires (renseignements page 15).

Accueils Collectifs de Mineurs

Les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), espaces complémentaires de l'action éducative de la famille et de l'école, favorisent la prise d'initiatives, l'expérimentation et l'autonomie en rendant les enfants et les jeunes, acteurs de leur vie. Ils y apprennent à vivre ensemble dans le respect des différences et y pratiquent des activités variées.

- > **ACM à Créances** | 02.33.46.84.69 | enfancecreances@maisondupaysdelessay.fr
- > **ACM à La Haye** | 02.33.07.44.99 | contact@cocm.fr
- > **ACM à Lessay** | 02.33.46.84.69 | enfancelessay@maisondupaysdelessay.fr
- > **ACM à Marchésieux** | 09.86.24.13.73 | famillesruralesmarchus@gmail.com
- > **ACM à Périers** | 02.33.76.73.37 | centredeloisirs-periers@cocm.fr
- > **ACM à Pirou** | 02.33.46.84.69 | enfancepirou@maisondupaysdelessay.fr
- > **ACM à Saint-Germain-sur-Ay** | 02.33.46.84.69 | enfancestgermain@maisondupaysdelessay.fr



Animations familles

Différentes animations familles sont présentes sur le territoire. Elles ont pour objectifs de soutenir les familles dans leur fonction parentale, lutter contre la sédentarité, favoriser le bien-être, renforcer le partenariat existant avec les acteurs locaux et impliquer les parents dans la mise en place d'actions.

- > **Bébé récré à La Haye** | 02.33.07.40.54 | petiteenfancelahaye@cocm.fr
- > **Animations Parent Enfant à Lessay** | 02.33.46.84.69 | famille@maisondupaysdelessay.fr
- > **Le mercredi des tout petits à Lessay** | 02.33.46.84.69 | m.orial@maisondupaysdelessay.fr
- > **Lieux d'Accueil Enfants Parents à Lessay** | 02.33.46.84.69 | m.orial@maisondupaysdelessay.fr
- > **La courte échelle à Périers** | 02.33.76.58.69 | petiteenfanceperiers@cocm.fr
- > **La fourmilière à Périers** | 02.33.76.73.38 | lafourmiliere@cocm.fr
- > **Meli mes mots à Périers** | 02.33.76.10.52 | melimesmots@cocm.fr



Base de char à voile

Ay-Ole, base de char à voile communautaire, propose du char à voile, du kayak de mer, du paddle et de la marche aquatique/longue-côte sur la plage de Bretteville-sur-Ay.



- > **Ay-Ole à Bretteville-sur-Ay** | 02.33.17.04.04 | ay-ole@cocm.fr

COCM Habitat

COCM Habitat est la plateforme de rénovation de l'habitat de la Communauté de Communes. C'est un service public gratuit qui vous accompagne dans votre projet : réhabilitation, amélioration du confort, économie d'énergie, isolation, adaptation de votre logement afin de mieux vivre chez vous...



- > **Plateforme COCM Habitat** | 02.33.76.34.83 | cocmhabitat@cocm.fr

COCM'obilité

La Communauté de Communes dispose d'une plateforme de mobilité appelée COCM'obilité. Il s'agit d'un guichet unique qui vous informe et vous conseille sur les solutions de déplacement existantes : horaires de bus, fonctionnement du transport à la demande, itinéraires cyclables, chauffeurs bénévoles...



> [Plateforme COCM'obilité](#) | 02.14.15.00.24 | mobilite@cocm.fr

Culture



> [Ecole de musique à La Haye](#) | 02.33.42.29.55

L'école de musique de la Communauté de Communes est une association de loi 1901.



> [Lecture publique à Périers](#) | 02.33.76.10.52 | melimesmots@cocm.fr

La lecture publique regroupe les actions menées en partenariat avec les bibliothèques du territoire.



> [Ludothèque à Périers](#) | 02.33.76.73.35 | ludothèque@cocm.fr

La ludothèque est un équipement où se pratiquent le jeu libre, le prêt et les animations ludiques.



> [Villes en Scène](#) | 02.33.76.10.53

Partenaire de cette diffusion de spectacles en milieu rural, opération pilotée par le conseil départemental de la Manche, la Communauté de Communes propose 6 à 7 spectacles par saison.

Déchets

La Communauté de Communes exerce la compétence « Collecte et traitement des déchets » sur les territoires de La Haye et de Lessay. Elle exerce uniquement la compétence « Collecte et transport des ordures ménagères » sur le territoire de Périers. Les compétences « Traitement des ordures ménagères, transport et traitement des déchets ménagers recyclables » et « Transport et traitement des déchets collectés en déchetterie » de l'ancien territoire de Sèves-Taute ont été transférées au Syndicat Mixte du Point Fort.



> [Service Déchets](#) | 02.33.45.50.50 | dechets@cocm.fr

> [Déchetterie à La Haye](#) | 02.33.45.50.50

> [Déchetterie à Créances](#) | 02.33.45.50.50

> [Déchetterie à Périers](#) | 0 800 05 33 72 (Point Fort)

Espace jeunes

Les espaces jeunes ont pour objectif d'inciter les adolescents à devenir acteurs de leur territoire, de leurs loisirs, de leur développement et de leur parcours de vie, favorisant également les rencontres et activités.



> [Espace jeunes à Créances](#) | 02.33.46.84.69 | jeunesse@maisondupaysdelessay.fr

> [Ados Club à La Haye](#) | 02.33.07.48.88 | contact@cocm.fr

> [Espace jeunes à Lessay](#) | 02.33.46.84.69 | jeunesse@maisondupaysdelessay.fr

> [Espace jeunes à Périers](#) | 02.33.76.73.39 | espacejeunes@cocm.fr

Espaces Publics Numériques

Un Espace Public Numérique (EPN) est un endroit convivial, équipé de matériel informatique mis à la disposition des usagers originaires du territoire ou non. C'est un lieu ouvert à tous, petits et grands, débutants ou confirmés, sur des temps libres ou dans le cadre d'ateliers d'initiation.



> [EPN à La Haye](#) | 02.33.07.60.75 | e pn@cocm.fr

> [EPN à Lessay](#) | 02.33.46.84.69 | e pn@maisondupaysdelessay.fr

> [EPN à Périers](#) | 02.14.15.00.18 | e pn@cocm.fr

Golf Centre Manche

La Communauté de Communes est gestionnaire du «Golf Centre Manche» situé à Saint-Martin-d'Aubigny.



> [Golf Centre Manche à Saint-Martin-d'Aubigny](#) | 02.33.45.24.52 | golf.centre.manche@wanadoo.fr

Nouvelles Activités Périscolaires

Les Nouveaux temps d'Activités Périscolaires (NAP) accueillent les enfants de 2 à 12 ans, après l'école. Les NAP, aux enjeux éducatifs multiples, s'inscrivent entre le temps scolaire et le temps familial.



> [NAP à Périers](#) | 02.33.76.73.36 | contact@cocm.fr

> [NAP à Saint-Germain-sur-Ay](#) | 02.33.46.84.69 | msap@maisondupaysdelessay.fr

Office de tourisme

L'office de tourisme Côte Ouest Centre Manche exerce quatre missions principales : l'accueil, l'information et le conseil aux visiteurs ; la communication, la promotion et l'animation du territoire ; la mise en réseau et l'accompagnement des acteurs locaux du tourisme et l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie touristique.



> [Office de tourisme à Lessay](#) | 02.33.45.14.34 | tourisme@cocm.fr

Plus d'informations sur le site internet www.tourisme-cocm.fr

Promeneurs du net

Créer, maintenir le lien, écouter, conseiller, soutenir : les Promeneurs du Net (PDN), c'est une autre manière d'être en relation avec les jeunes sur Internet.



> [Promeneurs du net](#) | 02.33.76.73.39 | contact@cocm.fr

Relais d'Assistants Maternels

Le Relais Assistants Maternels (RAM) est un service gratuit qui accompagne dans leur quotidien les enfants, les familles, les gardes à domicile et les assistants maternels.



> [RAM à La Haye](#) | 02.33.07.40.54 | petiteenfancelahaye@cocm.fr

> [RAM à Lessay](#) | 02.33.46.84.69 | ram@maisondupaysdelessay.fr

> [RAM à Périers](#) | 02.33.76.58.69 | petiteenfanceperiers@cocm.fr

SPANC - Service Public d'Assainissement Non Collectif

Le SPANC est chargé de sensibiliser les usagers sur les risques liés aux dysfonctionnements des dispositifs d'assainissement non collectif, de conseiller et d'accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif, et de contrôler les installations d'assainissement non collectif.



> [SPANC](#) | 02.33.07.11.79 | spanc@cocm.fr

Sports

Le service des sports organise des animations et des événements sportifs, planifie l'utilisation des équipements sportifs, gère les activités de la base de char à voile à Bretteville-sur-Ay, organise les forums des associations, gère l'accessibilité des pratiques via le dispositif « Va'Partout » et participe à l'élaboration des projets en construction en matière d'équipements sportifs. Le service est l'interlocuteur des établissements scolaires, des associations sportives et du gestionnaire « Golf Centre Manche » situé à Saint-Martin d'Aubigny.



> **Service des Sports** | 02.33.07.48.88 | contact@cocm.fr

Plan Local Autonomie

Le Plan Local Autonomie (PLA) est une politique expérimentale menée par la Communauté de Communes aux côtés du conseil départemental de la Manche. Elle vise à favoriser le bien vieillir sur le territoire et à préserver l'autonomie des seniors et le maintien à domicile.



> **Référente Prévention Seniors** | 02.33.76.10.50
> **Animatrice Vie Sociale des Seniors** | 02.33.76.50.95

Accueils et Espaces France Services

Les accueils communautaires (La Haye, Lessay et Périers) et du centre social sur Lessay reçoivent et orientent au quotidien toute demande physique ou téléphonique de la part des usagers, administrés, partenaires... La Communauté de Communes dispose d'un Espace France Services à Lessay dont la gestion a été déléguée à la Maison du Pays de Lessay. Elle dispose aussi de deux antennes aux pôles communautaires de La Haye et de Périers. Ces antennes sont en cours de labellisation et devraient devenir Espace France Services début 2021.



Pôle communautaire

20 rue des Aubépines
50250 LA HAYE
02.33.07.11.79
contact@cocm.fr



France Services :
franceserviceslahaye@cocm.fr



Pôle communautaire

11 place Saint-Cloud
50430 LESSAY
02.33.45.50.50
contact@cocm.fr



Maison du Pays de Lessay

11 place Saint-Cloud
50430 LESSAY
02.33.46.84.69
franceservices@maisondupaysdelessay.fr



Pôle communautaire

4 place du Fairage
50190 PERIERS
02.33.76.58.65
contact@cocm.fr



France Services :
franceservicesperiers@cocm.fr

Les communes membres

de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche

AUXAIS

Maire : **Hubert GILLETTE**
L'Angoterie 50500 AUXAIS
02.33.42.44.55
auxais.mairie@wanadoo.fr

BRETTEVILLE-SUR-AY

Maire : **Guy CLOSET**
Le Bourg 50430 BRETTEVILLE-SUR-AY
02.33.07.10.67
mairiedebrettevillesuray@wanadoo.fr

CREANCES

Maire : **Henri LEMOIGNE**
107 rue des Ecoles 50710 CREANCES
02.33.46.30.18
mairiedecreances@orange.fr

DOVILLE

Maire : **Christophe FOSSEY**
L'Eglise 50250 DOVILLE
02.33.46.20.40
mairie.doville@wanadoo.fr

FEUGERES

Maire : **Nicolas JEANSON**
5 place du Pressoir 50190 FEUGERES
02.33.07.60.71
mairie.feugeres@wanadoo.fr

GEFFOSSES

Maire : **Michel NEVEU**
1 rue de la Mairie 50560 GEFFOSSES
02.33.47.87.66
mairie.geffosses@gmail.com

GONFREVILLE

Maire : **Vincent LANGEVIN**
Village Doux 50190 GONFREVILLE
02.33.46.61.83
mairie.gonfreville@orange.fr

GORGES

Maire : **David CERVANTES**
14 rue du Château 50190 GORGES
02.33.46.72.68
mairie.gorges50@gmail.com

LA FEUILLIE

Maire : **Philippe CLEROT**
1 rue du Jardinier Deslandes
50190 LA FEUILLIE
02.33.46.74.04
mairie.lafeuillie@wanadoo.fr

LA HAYE

Maire : **Alain LECLERE**
Place Patton 50250 LA HAYE
02.33.76.50.30
contact@la-haye.fr

LAULNE

Maire : **Denis PEPIN**
Le Bourg 50430 LAULNE
02.33.46.62.73
mairie.laulne@orange.fr

LE PLESSIS-LASTELLE

Maire : **Daniel GUILLARD**
5 rue de Beaucourday
50250 LE PLESSIS-LASTELLE
02.33.71.97.80
mairie.le-plessis-lastelle@orange.fr

LESSAY

Maire : **Stéphanie MAUBE**
1 rue de la Poste 50430 LESSAY
02.33.76.58.80
accueil@lessay.fr

MARCHESIEUX

Maire : **Anne HEBERT**
1 rue de l'Eglise 50190 MARCHESIEUX
02.33.46.70.18
marchesieux2@orange.fr

MILLIERES

Maire : **Raymond DIESNIS**
4 rue de la Tringale 50190 MILLIERES
02.33.46.70.32
mairie.millieres@wanadoo.fr

MONTSENELLE

Maire : **Thierry RENAUD**
2 route de Prétôt 50250 MONTSENELLE
02.33.46.14.97
accueil.montsenelle@orange.fr

NAY

Maire : **Daniel NICOLLE**
Rue du Haut 50190 NAY
02.33.42.45.75
nay.mairie@orange.fr

NEUFMESNIL

Maire : **Simone EURAS**
Village de l'Eglise 50250 NEUFMESNIL
02.33.46.28.80
commune-neufmesnil@wanadoo.fr

PERIERS

Maire : **Gabriel DAUBE**
1 place du Général de Gaulle 50190 PERIERS
02.33.76.54.80
mairie.periers@wanadoo.fr

PIROU

Maire : **Noëlle LEFORESTIER**
26 rue du Parc 50770 PIROU
02.33.46.41.18
accueil.pirou@wanadoo.fr

RAIDS

Maire : **Jean-Claude LAMBARD**
Le Bourg 50190 RAIDS
02.33.46.63.59
mairieraidsc@verte.fr

SAINT-GERMAIN-SUR-AY

Maire : **Christophe GILLES**
16 rue de l'Eglise 50430 SAINT-GERMAIN-SUR-AY
02.33.07.15.34
mairiesaintgermainsuray@wanadoo.fr

SAINT-GERMAIN-SUR-SEVES

Maire : **Michel MESNIL**
Le Bourg 50190 SAINT-GERMAIN-SUR-SEVES
09.74.76.37.83
mairie.stgermainsurseves@laposte.net

SAINT-MARTIN-D'AUBIGNY

Maire : **Bruno HAMEL**
8 Village de l'Eglise
50190 SAINT-MARTIN-D'AUBIGNY
02.33.07.73.92
mairie-st-martin-daubigny@wanadoo.fr

SAINT-NICOLAS-DE-PIERREPONT

Maire : **Yves CANONNE**
Le Bourg 50250 SAINT-NICOLAS-DE-PIERREPONT
02.33.46.23.60
mairie.stnicolasdepierrepont@wanadoo.fr

SAINT-PATRICE-DE-CLAIDS

Maire : **Jean-Luc LAUNEY**
2 La Commune 50190 SAINT-PATRICE-DE-CLAIDS
02.33.07.02.10
mairiestpatricedeclaids@orange.fr

SAINT-SAUVEUR-DE-PIERREPONT

Maire : **Fabienne ANGOT**
La Halte 50250 SAINT-SAUVEUR-DE-PIERREPONT
02.33.07.45.83
mairie.stsauveurdepierrepont@wanadoo.fr

SAINT-SEBASTIEN-DE-RAIDS

Maire : **Daniel DUVAL**
1 La Sublinière 50190 SAINT-SEBASTIEN-DE-RAIDS
02.33.46.66.80
mairie.st-sebastien-de-raids@orange.fr

VARENGUEBEC

Maire : **Evelyne MELAIN**
Le Bourg 50250 VARENGUEBEC
02.33.46.11.58
mairie.varenguebec@wanadoo.fr

VESLY

Maire : **Judith PIROU**
5 Le Bourg 50430 VESLY
02.33.46.08.88
mairie.vesly@wanadoo.fr